

Circuit des châteaux de Bellevigne à Brézé



Visorando

Une randonnée proposée par lebugle74

Une randonnée qui vous fera passer à travers les vignes et devant les châteaux de Brézé, du Grand Fond, Fouquet et de la Ripaille.

	Durée	2h 15
	Distance	7,52 km
	Dénivelé positif	50 m
	Dénivelé négatif	45 m
	Point haut	80 m
	Point bas	45 m

	Difficulté	Facile
	Retour au départ	Oui
	Activité	Pédestre
	Commune	Brézé (49260)



Trace n° 2030820

Description

Départ du parvis de l'église de [Brézé](#).

(D/A) Suivez la D93 (Rue du Maréchal de Maillé-Brézé) en direction de [Saumur](#). Dépassez le parking du Château de Brézé.

(1) À l'intersection suivante, tournez à droite. Longez le mur d'enceinte du château et passez devant son ancienne entrée d'origine. Poursuivez le long du mur et découvrez un joli panorama viticole. Au croisement en T, tournez à droite et montez au point culminant du territoire, au pied d'un château d'eau... alimenté par une station de pompage.

(2) Prenez le chemin le plus à gauche qui vous fera descendre au bas du vallon. Allez tout droit (Nord-Est) et ignorez tous les départs sur les côtés. Franchissez le Ru de la Bournée et tournez aussitôt à droite au croisement. Poursuivez jusqu'à rencontrer de nouveau le ru.

(3) Tournez alors à gauche avant le radier (ne franchissez pas le ru). Filez entre les champs jusqu'en lisière du bois. Là, tournerez à droite et cheminez plein Sud en ignorant les départs sur les côtés jusqu'au Carrefour de la Sablonnière (6 chemins).

(4) Prenez le deuxième chemin à gauche (Sud-Sud-Est). Passez sous une ligne électrique et atteignez le hameau de l'Étoile.

(5) Au croisement, continuez tout droit. Au croisement suivant, tournez à droite. Après une centaine de mètres, débouchez sur une route et suivez-la à droite pour atteindre rapidement le Château de Grand Fond. Continuez la route. Au bout, tournez à gauche puis aussitôt à droite dans la Rue du Château-Fouquet. Passez devant ledit château (un manoir du XVe siècle, remanié au XVIe et au XIXe).

(6) Au croisement, prenez le chemin de droite. Au croisement suivant, tournez à gauche. Au carrefour suivant, au pied de la chapelle du Château de la Ripaille (manoir du XVe avec son colombier du XVIe ; Chapelle Saint-Sébastien, reconstruite en 1860), tournez à droite. Allez tout droit (Nord-Ouest) jusqu'au carrefour suivant.

(7) Tournez alors à gauche suivez les vestiges de ce qui fut l'enceinte d'un clos. Sur la tour à l'angle de cette enceinte, cherchez les graffitis représentant des outils de vigneron. Vous retrouverez alors sous vos pieds le bitume qui vous conduira à une placette en herbe.

(8) Tournez à droite pour atteindre l'échauguette formant l'angle N-E du parc que vous avez longé au départ. Descendez à gauche, entre vigne et enceinte (vous êtes dans la Ruelle des Carmes). En bas, suivez à droite la Rue du Puits Aubert (**prudence, c'est la rue la plus passagère du village**). Sur votre droite, le parvis de l'église vous « dira » que la balade se termine ici (D/A).

Informations pratiques

Avec l'aimable autorisation de Bernard Bruyant (www.uneenviedebreze.fr), créateur de cette randonnée.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-chateaux-de-bellevigne-a-bre/>

Points de passage

D/A Église de Brézé

N 47.171788° / O 0.058472° - alt. 60 m - km 0

1 Intersection

N 47.175546° / O 0.060234° - alt. 56 m - km 0.45

2 Château d'eau

N 47.176623° / O 0.054498° - alt. 78 m - km 1.23

3 Départ de chemin

N 47.179705° / O 0.044795° - alt. 46 m - km 2.18

4 Carrefour de la Sablonnière

N 47.173734° / O 0.038391° - alt. 61 m - km 3.61

5 L'Étoile

N 47.168607° / O 0.034962° - alt. 64 m - km 4.25

6 La Tibuserie

N 47.167876° / O 0.04219° - alt. 62 m - km 5.45

7 Carrefour

N 47.172898° / O 0.049647° - alt. 77 m - km 6.61

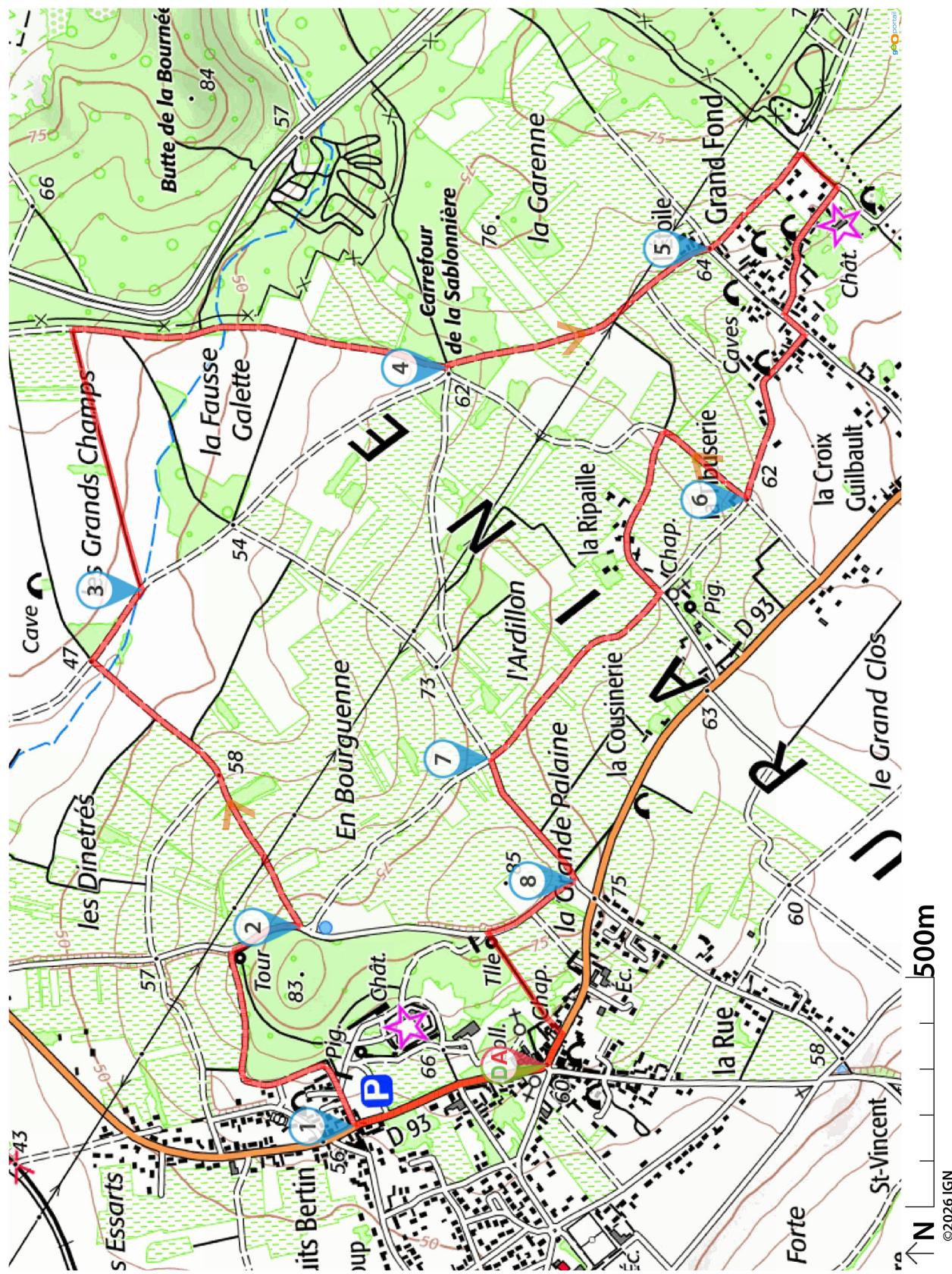
8 La Grande Palaine

N 47.171235° / O 0.053155° - alt. 78 m - km 6.94

D/A Église de Brézé

N 47.171781° / O 0.058451° - alt. 60 m - km 7.52

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

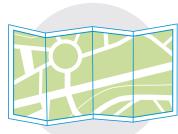
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



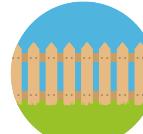
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.